

Informations à tous les Adhérents

Saison 2019-2020

Objet : Compensation liée à la crise COVID-19

Madame, Monsieur,
Cher (e) adhérent(e)

Conformément à notre règlement de fonctionnement de nos activités, le Conseil d'Administration de notre association, réuni le 17 juin dernier, a décidé de procéder à des compensations auprès de nos adhérents pour tenir compte des activités suspendues, par cas de force majeure liée à la fermeture administrative de notre Maison depuis le 9 mars dernier.

En premier lieu, il nous faut rappeler ici que notre association n'a de sens que par la présence de ses adhérents qui contribuent, par leurs cotisations, à la promotion de notre projet associatif défendant les valeurs de l'Education Populaire qui font l'Histoire de notre MJC depuis 1959.

Nous avons été dans l'impossibilité de vous accueillir durant trois mois, et nous avons dû procéder à la mise en activité partielle de nos animateurs et professeurs salariés avec une aide de l'Etat sur cette inactivité. La volonté du Conseil d'Administration est bien de vous rétrocéder l'ensemble de cette aide.

Concrètement, pour toutes les activités ayant été suspendues, un montant compensateur en fonction du coût de l'activité de départ et du nombre de séances suspendues vous sera proposé. Vous pourrez en prendre connaissance sur notre site.

Afin de rester dans les valeurs reprises ci-dessus et donner du sens à ce choix nous vous offrons deux possibilités pour utiliser cette compensation :

- Première solution : le don solidaire à notre association avec reçu fiscal. Nous vous proposons d'affecter le montant de ces dons à l'achat de matériels et fournitures pour garantir la sécurité et la santé de toutes les personnes fréquentant notre établissement, incluant notamment un réaménagement de l'accueil plus convivial respectant les normes sanitaires.

- Deuxième solution : nous vous proposons un avoir à déduire lors de votre réinscription 2020-2021, quel que soit l'activité pratiquée.

Concernant les activités Danse Hip-Hop / Jazz / Afro et Krav 'maga, l'implication totale de nos professeurs, assistés par le personnel de la MJC a permis de mettre en place des solutions novatrices pour maintenir un lien pédagogique pendant toute cette période. Pour ces activités, il n'a pas été retenu de compensation.

D'autre part le Conseil d'Administration a également décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'ensemble de nos activités pour la saison 2020-2021.

Pour conclure, l'ensemble du Conseil d'Administration, des personnels d'Accueil et d'Animation et la Direction se joint à moi pour vous signifier les engagements pris par tous les acteurs de l'association pour maintenir les liens avec vous et ainsi, gagner votre confiance pour l'avenir.

Soyez certain que vous serez demain, comme hier et aujourd'hui, les Bienvenus dans Votre MJC Centre Social Ecole Centre de Danse de Bollwiller.

Bertrand NAUDIN
Président

